

Introduction

Analyser l'impact des transformations digitales sur les politiques publiques : une nécessité

Actuellement, selon un large consensus, les technologies digitales sont en cours de restructurer radicalement des industries entières. La multiplication et la mise à disposition de vastes ensembles de données numériques provenant de sources hétérogènes, couplées à une capacité d'analyse de plus en plus rapide et de moins en moins coûteuse, ouvrent en effet la voie à de nouvelles expertises dans des domaines aussi variés que la biomédecine, les politiques de mobilité, les opérations marchandes ou encore les relations amoureuses. Cette numérisation accrue suscitée par une informatisation croissante des organisations, ou encore le développement d'applications mobiles, d'objets connectés, de médias sociaux, de plateformes collaboratives se traduit par de profondes mutations du comportement et des stratégies des entreprises. Dans le secteur privé, ces technologies sont à l'origine de nouveaux *business models* et de nouveaux modes d'organisations et d'interactions, pouvant même prendre la forme de *hubs* (Lansati et Lhakani 2017). Au niveau mondial, les entreprises les plus rentables reposent sur des plateformes digitales, où quelques acteurs se partagent les marchés, et s'étendent grâce à des effets de réseaux (Evans et Schmalensee 2017). Les plus fortes capitalisations sont représentées par les plateformes Apple, Microsoft, Alphabet et Amazon (Cusumano *et al.* 2019).

Dans le prolongement de cette tendance, le soutien à la production et à l'exploitation des données numériques est également appréhendé par les États

comme un des piliers de leur développement économique et social, ainsi qu'en témoignent les investissements massifs réalisés ces dernières années dans des secteurs aussi variés que la santé ou la sécurité intérieure. Certes la volonté de traduire la réalité sociale en données chiffrées afin d'en faire les bases de techniques de gouvernement n'est pas nouvelle (Desrosières 1993). Mais le développement exponentiel des données numériques tend à prolonger et démultiplier les capacités de mise en chiffre de la société (Cardon 2019), et partant, réforme les possibilités de gouvernement. Non seulement tous les aspects de la vie sociale semblent concernés par l'essor de ces technologies laissant entrevoir, pour certains, la possibilité d'identifier les lois du fonctionnement du monde social (Ollion et Boelaert 2015), mais les fondements mêmes de l'architecture étatique s'en trouveraient profondément bouleversés (Colin et Verdier 2015).

Les promoteurs de la révolution numérique voient en effet dans l'émergence d'une « nouvelle » politique de la donnée, une transformation de la conception traditionnelle de l'État et de ses modes d'intervention. Le déploiement de cette « nouvelle forme d'action publique » basée sur la régulation par la donnée (Chevallier et Cluzel-Métayer 2018) susciterait de profondes recompositions dans les modes de gouvernance existants. C'est ainsi qu'émergent de nouveaux concepts – *e-government*, *open government* ou *citizen sourcing* (Linders 2012 ; Nam 2012 ; Strasser *et al.* 2018). Ces derniers permettent de concrétiser la venue de nouveaux acteurs, l'émergence de nouveaux savoirs et instruments davantage dépolitisés ciblant la conduite individuelle, ainsi que de nouvelles formes d'action collective (Le Galès 2019). Se déployant dans un contexte marqué par une forte défiance à l'égard du pouvoir politique traditionnel, ces technologies digitales sont présentées comme un moyen de répondre au déficit démocratique des sociétés contemporaines, nourrissant ainsi dans un double mouvement les notions d'*open government* et *citizen sourcing* (Nam 2012). En d'autres termes, ces nouvelles technologies de gouvernement sont appréhendées par des décideurs politiques comme de nouvelles sources de rationalité (donnant à voir une lecture originale des interactions et comportements sociaux) susceptibles de contribuer à une amélioration du fonctionnement des institutions politiques, administratives et sociales. En renforçant simultanément les capacités d'expression et de communication ainsi que les possibilités d'action de chaque individu autour de nouvelles formes collectives (plateformes, etc.) (Cardon 2019), l'essor de l'outil numérique conduit à renouer avec une forme de *policy science*, « une science de l'action publique et

pour l'action publique » soucieuse « d'améliorer l'efficacité des politiques publiques en rationalisant l'action étatique » (Hassenteufel 2011). Il contribue de la sorte à rendre indissociables les savoirs et connaissances ainsi générés d'orientations normatives selon lesquelles, entre autres, les citoyens souhaiteraient ne pas être uniquement des utilisateurs mais également des participants actifs des politiques publiques. C'est dans ce contexte que de nouvelles modalités concrètes de politiques publiques sont apparues endossant la forme de *smarter procurements*, de nouveaux mécanismes de financement, de plateformes digitales et de modélisations de politiques publiques sophistiquées.

Si l'impact des technologies numériques dans le secteur privé fait l'objet d'une littérature abondante ((Barlatier 2016 ; Škare et Soriano 2021) parmi d'autres), nous savons finalement peu de choses sur la variété des effets des technologies numériques sur le secteur public, et plus précisément sur les politiques publiques. Dans le prolongement des réflexions précédentes, l'objet de cet ouvrage est d'étudier l'impact du développement des outils numériques sur l'action publique. Il s'agit d'apporter des réponses aux questions suivantes : comment l'introduction des technologies numériques transforme-t-elle les façons de formuler et de mettre en œuvre les politiques publiques ? Quels usages sont faits de ces technologies, participent-elles à modifier les pratiques, les représentations et les objectifs des acteurs engagés dans la conduite de l'action publique ? Finalement dans quelle mesure les technologies numériques modifient-elles les rapports entre gouvernants et gouvernés ? De manière plus précise, il s'agit de s'interroger sur la place et le rôle de l'usage, sur la question du mode de gouvernance des données, ou encore la possibilité pour les citoyens de coconstruire des politiques avec l'acteur public (Mergel *et al.* 2019).

Cet ouvrage collectif est issu d'un programme de recherche soutenu par la MSH-LSE entre 2018 et 2021¹, et repose sur une approche interdisciplinaire, faisant dialoguer plusieurs disciplines de SHS. Le recours à plusieurs approches permet de mieux saisir les enjeux et conséquences de la digitalisation sur les actions et les politiques publiques. Le dialogue au sein des champs disciplinaires de SHS semble incontournable pour saisir une question aussi complexe

1. Nous tenons ici à remercier le personnel de la MSH LSE et son directeur pour le soutien apporté tout au long du programme. Nous souhaitons également remercier sincèrement les membres du groupe de recherche Ounap n'ayant pas participé directement à cet ouvrage, mais qui ont contribué à nourrir notre réflexion grâce aux échanges réalisés pendant de nombreux mois.

et multidimensionnelle que celle des transformations des politiques publiques. En effet, si les sciences politiques semblent au cœur de cette problématique, les approches sociologique, économique et gestionnaire se révèlent complémentaires pour appréhender les différentes facettes de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques. Ainsi cet ouvrage se présente comme la volonté de fédérer des connaissances et compétences complémentaires, de poser des premiers jalons, afin de coconstruire une approche multidimensionnelle de la question de l'impact des outils numériques sur l'action publique.

Les nouvelles formes de gouvernance et leurs effets

À l'instar de nombreux travaux en SHS (Cardon 2019 ; Mabi 2021), notre démarche consiste à analyser de manière plus précise les implications réelles des politiques de soutien apportées aux nouvelles technologies numériques dans le domaine de l'action publique, et plus globalement, d'interroger les dynamiques réelles sur la vie démocratique. Toutefois, malgré les nombreux obstacles identifiés (technique, etc.) qui invitent à nuancer la dimension révolutionnaire engendrée par l'essor des nouvelles technologies digitales (Parasie 2013 ; Cardon 2019), il n'en demeure pas moins que celles-ci structurent des programmes publics dont la mise en œuvre vient bousculer les pratiques des acteurs (administratifs, administrés, etc.) et, plus globalement, le quotidien des administrations au sein desquelles ils sont mis en œuvre. L'avènement d'internet au tournant des années 2000 a amplifié les études académiques sur le sujet mais a du même coup multiplié les vocables pour qualifier les transformations digitales des gouvernements ainsi que leur capacité à nourrir des formes de collaboration avec des parties prenantes (Linders 2012) : *crowdsourcing*, *citizen sourcing* (Torres 2007), *collaborative government*, *Wiki Government*, *open government*, *do-it-yourself government* (Dunleavy et Margetts 2010), *government as a platform*. Nous proposons dans ce qui suit une première approche terminologique des concepts mobilisés dans cet ouvrage.

Du e-gouvernement à l'open government

La rencontre entre les nouvelles technologies et l'action publique s'est manifestée sous la forme du concept d'*e-government*. Ce dernier fait référence à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par

les organisations du secteur public (Janssen et Estevez 2013). L'apparition de ce concept dans la littérature académique remonte aux années 1970 (Grönlund et Horan 2005). L'Estonie est souvent associée à un exemple de pays avec une forme de e-gouvernement : carte d'identité électronique sécurisée, centralisation des données individuelles concernant l'impôt sur le revenu, prescriptions médicales digitalisées, à cela s'ajoutent d'autres services ciblés (Margetts et Naumann 2017). Initialement, le concept d'*e-government* était centré sur la fourniture de services à destination des citoyens et sur les modalités internes de fonctionnement du gouvernement. Au cours du temps, les praticiens et les chercheurs se sont éloignés d'une approche trop technocentrée pour se focaliser davantage sur le rôle des citoyens dans la création de nouveaux services. Selon Janssen et Estevez (2013), le concept d'*e-government* a connu trois phases dans le temps : la phase initiale d'*e-government* (adopter les TIC pour fournir des services), la phase *t-government* (*transformational government* : réformer la bureaucratie) et la phase *l-government* (*lean government* : faire plus avec moins).

La notion d'*e-government* a évolué dans le temps pour donner naissance tout particulièrement au concept d'*open government*. Aux États-Unis, l'*open government* a représenté un des projets phares de l'administration Obama, avec la mise en place de nouveaux portails, donnant accès à des informations inédites et invitant les citoyens à contribuer (Mergel 2015 ; Robert 2018). L'*open government* est un mouvement porté notamment par le courant du Nouveau Management public (NMP) (Bezes 2007). D'un côté la production et l'accès à des données massives de la part des décideurs publics permettraient d'améliorer l'efficacité des politiques publiques, ainsi que la démocratie (Noveck 2009 ; Lathrop et Ruma 2010). Ces technologies offriraient la possibilité aux acteurs de prendre des décisions rapides et de résoudre des problèmes d'une manière beaucoup plus flexible (Barlatier 2016). Elles amélioreraient ainsi l'efficacité de la prise de décision. D'un autre côté, les effets des outils numériques sur l'action publique seraient plus complexes à analyser et ambivalents.

Le cas des Open Data (données ouvertes) est particulièrement révélateur. Ce terme désigne des données auxquelles n'importe qui peut accéder, que tout le monde peut utiliser ou partager. Les critères essentiels de l'Open Data sont la disponibilité, la réutilisation et la distribution, et la participation universelle (définition de l'Open Knowledge Foundation en 2005). Ce mouvement questionne les limites fixées par différents secrets professionnels comme le secret

statistique ou le secret fiscal. La tension entre Open Data et secret professionnel invite à penser certaines données, en particulier les données personnelles, comme des ressources publiques « contestées », au sens où leur manipulation pour informer l'action publique soulève des controverses morales et requiert ainsi des aménagements susceptibles d'apaiser la contestation². Quels aménagements s'avèrent nécessaires aujourd'hui pour garantir l'acceptabilité d'une circulation plus grande des données personnelles au sein et en dehors de l'administration ?

À l'inverse, on observe également un recours croissant de l'État à des bases de données possédées par des entreprises privées : on pense par exemple à l'utilisation des données de téléphonie mobile pour mesurer la répartition de la population sur le territoire en période de confinement (Semecurbe *et al.* 2020) ou bien à celle des données de caisse pour réduire les coûts d'entretien de l'indice des prix à la consommation (Blanchet et Givord 2017). Dans ce dernier exemple, des intermédiaires privés « contribuent pleinement à la définition des conventions de qualité des produits (biens et services) qui entrent dans la composition des prix » (Jany-Catrice 2019, p. 38). Si l'Open Data concerne exclusivement les données collectées par l'État, l'utilisation pour guider son action de bases privées risque alors de limiter avec ces nouvelles « boîtes noires » les promesses de transparence de l'action publique qui accompagnent ce mouvement. Comme dans le cas de l'utilisation des données personnelles à des fins commerciales, cette situation peut susciter de nouvelles revendications et conduire à de nouveaux arrangements relativement à la propriété de ces données³.

Yu et Robinson (2012) mettent en garde sur la non-interchangeabilité entre les notions d'*open government* et d'Open Data. En d'autres termes, les dispositifs technologiques ne doivent pas dissimuler la nécessité d'avoir des échanges approfondis sur les priorités en termes de décisions politiques. En outre, le choix des données mises en libre accès par les décideurs publics

2. Pareille lecture consiste à redéployer sur l'action publique le cadre d'analyse des « marchés contestés » (Steiner et Trespeuch 2014) déjà appliqué aux données personnelles (Barraud de Lagerie et Kessous 2014).

3. Dans le cas des données mobiles, un partenariat a été noué notamment entre l'Insee, Orange Labs et des laboratoires du CNRS pour produire une « méthode fiable et *open source* de statistiques de population présente et de mobilité en combinant données numériques et traditionnelles » (Semecurbe *et al.* 2020).

résulte d'une construction sociale. On sélectionne les données que l'on va rendre accessibles, et qui d'une certaine manière traduisent et correspondent aux visions du monde de ceux qui veulent les mobiliser (Parasie 2013). Ces données peuvent également être recherchées par des groupes d'intérêt, tels que les lobbyistes (Robert 2017), ou être monétisées et commercialisées et donc détournées de leurs objectifs initiaux.

Les concepts d'*e-gouvernement* ou d'*open government* ne peuvent ainsi se comprendre et s'analyser sans une mise en regard avec la place des parties prenantes et notamment du citoyen dans le dispositif. Le terme citoyen doit être selon nous pris dans une définition élargie qui inclut non seulement l'individu lambda mais aussi des organisations émanant de la société civile (association, ONG, etc.), des acteurs privés (entreprises), chercheurs, etc. Le *citizen sourcing* constitue un pilier majeur que nous nous proposons de définir ci-après.

De l'open government au citizen sourcing

La volonté du secteur public de mettre en place des dispositifs tournés vers le citoyen (*citizen sourcing*) est un marqueur fort de ces dernières années (Breul 2010 ; Nam 2012). Le citoyen peut contribuer à certaines actions, coproduire conjointement un service avec l'acteur public et avoir un rôle soit actif soit passif dans le dispositif (Androtsoupolou 2017). En ce sens, il peut tour à tour avoir un rôle d'*users and choosers* ou de *makers and shapers* dans les décisions (Lukensmeyer et Torres 2008).

Les travaux en management public apportent tout spécialement un éclairage utile sur les dispositifs mis en place par les agences gouvernementales pour inviter les citoyens à apporter leur aide (Surowieki 2004 ; Lukensmeyer et Torres 2008 ; Misuraca 2009 ; Johannessen et Olsen 2010 ; Steen *et al.* 2016 ; Bekkers et Tummers 2018). Ces formes sont recensées sous le vocable de co-production (Bovaird et Lofler 2012) et regroupent les initiatives de co-initiation, coconception, co-mise en œuvre, coprestation et co-évaluation (Mergel 2020). La co-initiation permet d'identifier les besoins, les résultats attendus, et les usagers (Sorensen et Torfing 2018). La coconception contribue à améliorer les processus pour obtenir les résultats souhaités (Nabatchi *et al.* 2017 ; Loeffler et Bovaird 2019) : en intégrant l'expérience des usagers et de la communauté pour la création, la planification, l'amélioration des services publics, le gouvernement s'inscrit dans une démarche allant de l'extérieur vers l'intérieur. La

co-mise en œuvre intervient lorsque des organisations extérieures produisent des services avec l'État (Brandsen et Pestoff 2006 ; Brandsen et Honingh 2016) (prestataires de services informatiques, tests utilisateurs par les usagers). La définition de la coprestation est donnée par Brandsen et Pestoff (2006) :

« [...] La coprestation se réfère à un mode d'organisation où les citoyens participent à la production des services dont ils bénéficient, au moins en partie. Ce terme peut aussi faire référence à la prestation autonome de services publics par les citoyens, sans intervention directe de l'État mais avec son soutien financier et un encadrement réglementaire. »

Enfin, la co-évaluation se concentre sur le suivi et l'évaluation des services publics. Traditionnellement, les activités d'évaluation des résultats sont réalisées par des agents publics ou des conseillers externes. Toutefois, dans le cadre de la coproduction, l'État et les citoyens ordinaires peuvent coopérer pour évaluer la qualité des services, les problèmes rencontrés et/ou les points à améliorer. La co-évaluation est généralement rétrospective par nature ; elle est tournée vers le passé et s'intéresse aux activités qui ont déjà eu lieu. Cependant, les résultats des exercices de co-évaluation peuvent être utilisés de manière prospective pour repenser ou améliorer des services (Nabatchi *et al.* 2017).

Une partie des données des administrations constitue la base de leurs assertions en matière d'évaluation des politiques publiques. Dans ces conditions, la mise à disposition de ces données participe à la remise en cause du monopole de l'expertise économique historiquement détenu par l'administration en France. Le recours par le Parlement à des chercheurs autorisés à travailler sur les données de l'administration peut aussi augmenter les capacités de proposition et d'évaluation du pouvoir législatif. Au sein même de l'administration, la circulation de données renforcée par le mouvement d'Open Data modifie les relations entre services, en interrogeant à nouveau frais l'efficacité des cloisonnements existants. C'est particulièrement visible lorsque différentes équipes au sein de l'administration travaillent indépendamment au développement d'outils aux finalités identiques. Les effets de l'Open Data peuvent alors être renforcés par ceux de l'Open Access : au-delà de la mise à disposition des données, l'ouverture des codes informatiques, des formules de calcul, maquettes, algorithmes, outils de preuve et de gouvernement, rend possible non

seulement des contrôles et des solutions innovantes qui émanent de l'extérieur de l'État mais aussi des collaborations simplifiées entre ses services.

L'implication du citoyen (et plus largement de ce que l'on appelle les parties prenantes) dans une démarche de coconstruction avec l'acteur public a fait l'objet d'autres travaux mettant en avant l'usage des outils numériques pour favoriser cette imbrication. L'environnement digital permet de mettre en place une *citizen-centred governance*, dont notamment les actions de co-production avec les citoyens (*active citizen sourcing*) en sont l'apanage (Linders 2012 ; Mergel 2015). Le partage de connaissances devient alors primordial pour l'acteur public, qui doit mettre en place de nouveaux espaces numériques permettant la créativité et le collaboratif (Godenhjelm *et al.* 2018).

Linders (2012) catégorise trois formes possibles de mise en relation du citoyen avec le gouvernement *via* les outils numériques, prenant trois directions possibles : ascendante, descendante et transversale. La première catégorie repose sur le *citizen sourcing (citizen to government)* par lequel le citoyen endosse un rôle de partenaire avec le gouvernement. Le public aide ce dernier à être plus réactif et efficace. Le gouvernement détient la responsabilité principale, mais les citoyens influencent la direction et les résultats, améliorent la connaissance de la situation du gouvernement et peuvent même aider à exécuter les services gouvernementaux au jour le jour. Linders (2012) met également en lumière la catégorie *government as a platform (government to citizen)* : ici, le gouvernement met ses connaissances et son infrastructure informatique à la disposition du public qui a payé pour leur développement. Ce faisant, l'État peut aider les citoyens à améliorer leur productivité, leur prise de décision et leur bien-être au quotidien. Le gouvernement n'est pas responsable de l'activité qui en résulte, mais il peut tirer parti de sa plateforme et de son influence pour favoriser une plus grande valeur publique. Enfin dans *Do it Yourself Government (Citizen to Citizen)*, les citoyens connectés peuvent s'auto-organiser efficacement et de nouvelles opportunités de coproduction de citoyen à citoyen peuvent émerger. Dans cet arrangement informel, le gouvernement ne joue aucun rôle actif dans les activités quotidiennes mais peut fournir un cadre facilitateur. Par ailleurs, ces mises en relation interviennent lors de trois étapes fondamentales selon Linders (2012) : à l'étape de la conception, les relations gouvernement/citoyens permettent de réfléchir à la forme, aux objectifs, aux règles que le service va prendre ; à l'étape de l'exécution, il s'agit de produire le service public ; à l'étape de suivi et d'évaluation, il

s'agit, par exemple, d'évaluer, de corriger éventuellement le service public. Le croisement de ces trois étapes avec les trois formes de relations conduit Linders (2012) à proposer le tableau 1 en précisant les différents outils mobilisés.

	Le recours aux citoyens	Le gouvernement plateforme	Le gouvernement auto-organisé
Conception	Consultation, partage des idées et des opinions	Informier et influencer	Auto-organisation des citoyens
Exécution/production	<i>Crowdsourcing</i> et colivraison	Écosystème et encastrement de communautés de citoyen	Libre-service (le citoyen s'occupe du service)
Suivi/évaluation	Activités de rapports de la part des citoyens (information, renseignement)	Gouvernement « livre ouvert »	Autocontrôle

Tableau 1. Relations citoyen/gouvernement (adapté de (Linders 2012))

Méthodologie générale et présentation des chapitres

Comme nous l'avons mentionné précédemment, notre travail se donne pour ambition de saisir les effets réels – souhaités ou inattendus – d'un recours aux technologies digitales dans le développement de nouvelle forme d'action publique et/ou les processus par lesquels ces effets sont générés. Ainsi nous souhaitons mettre en lumière non seulement les caractéristiques des instruments employés mais également le poids de l'environnement et des stratégies d'acteurs dans les dynamiques observées afin de mieux interroger les conditions de son déploiement (Kuhlman *et al.* 2019). Cette posture consiste donc à être tout aussi attentif aux conséquences de l'action publique qu'à la manière dont celles-ci se produisent (Revillard 2018). Ainsi nous nous démarquons d'une recherche purement évaluative et/ou prévisionniste dans la mesure où la question de l'efficacité de l'action publique ne saurait se limiter à une analyse de la mise en conformité (ou non) des résultats visés. Dès lors, en donnant à voir différentes approches disciplinaires – sciences économiques, sciences politiques et sociologie –, il s'agit plus largement d'interroger (mettre en discussion) en quoi l'essor du numérique au sein de la société invite à réinventer nos modes de production de connaissance et d'évaluation de l'action publique.

L'ouvrage sera organisé en quatre chapitres. Le chapitre 1 s'attache à étudier l'impact de la digitalisation sur la politique d'innovation de la Commission européenne (CE), au travers de la mobilisation de nouveaux instruments politiques : les concours d'innovation adossés à une plateforme. Selon les auteurs, I. Liotard et V. Revest, ce dispositif d'incitation à l'innovation constitue une première réponse à la volonté de la CE de pratiquer une politique de stimulation et de soutien à l'innovation ouverte et inclusive, en suivant à la fois le modèle prôné par Chesbrough (2006) dans le secteur privé et l'orientation donnée par le concept de la recherche et de l'innovation responsable développé par l'Europe. Les résultats tendent à montrer que si le dispositif des concours révèle un certain degré d'ouverture par rapport à des instruments politiques plus traditionnels, ils pourraient tendre vers davantage d'inclusivité des citoyens aux différentes phases de la compétition. En outre, un manque de multidisciplinarité est observé chez les parties prenantes mobilisées. Cette recherche illustre ainsi les tentatives d'un décideur public de transformer son mode d'action en ayant recours à un dispositif dérivé du *crowdsourcing*. Cette recherche s'appuie sur l'exploitation de documents officiels, sur le portail internet de la CE, ainsi que sur des entretiens conduits avec des responsables de concours.

L'enjeu de l'accès aux données de santé est au cœur du chapitre 2. En effet, à partir des années 1990, ce dernier a suscité un fort engouement de la part d'acteurs publics et privés sous l'impulsion conjointe de l'explosion de la production de données dans ce domaine et l'accroissement des capacités de puissance de calcul à moindre coût facilitant leur mise en relation. L'auteure, A. Vézian, met en lumière d'un côté les retombées bénéfiques de ce foisonnement : faciliter l'accès aux bases publiques de données de santé, stimuler la recherche basée sur l'application de l'intelligence artificielle aux données de santé, et favoriser le transfert d'innovations dans le secteur privé. Cependant, d'un autre côté, elle pointe les questionnements liés au mode de régulation de cette politique des données en examinant les caractéristiques des mécanismes de gouvernance dans le secteur sanitaire français. Ces derniers apparaissent stabilisés autour d'une forte proximité entre professionnels de santé et personnel politique, par le rôle central des alliances entre État/scientifiques/entreprises, et enfin par des contraintes institutionnelles fortes débouchant sur une faible convergence au sein de l'administration de la santé du traitement des Big Data appliquées à la santé. Ce chapitre s'appuie sur le dépouillement

de la littérature grise dans ce domaine ainsi que sur une série d'entretiens avec les acteurs administratifs et professionnels investis dans ces démarches.

Dans le cadre de l'action publique, les données peuvent être mobilisées pour nourrir des modèles théoriques. C'est l'enjeu abordé par F. Bessis et P. Cotton dans le chapitre 3, au travers de l'examen des modèles de micro-simulations mobilisés pour évaluer les politiques de redistribution. Les auteurs montrent le rôle joué par les acteurs de la microsimulation dans cette politique d'accessibilité des données, et abordent la question des enjeux du maintien d'une pluralité et d'un partage de l'expertise et des conventions entre administrations et universitaires. Ce travail s'appuie sur une mise en perspective historique de la configuration actuelle, reconstituée à partir d'une série d'entretiens menés auprès d'acteurs ayant contribué au développement de ces modèles et à leur diffusion au cours des trente dernières années.

Le chapitre 4 prend la forme d'un essai original proposant une réflexion sur la notion de plateformes publiques à partir d'une approche interdisciplinaire croisant les regards portés par les sciences sociales (économie et gestion) et par les sciences de l'ingénieur. Cette lecture croisée met en lumière les multiples facettes des plateformes orientées vers des objectifs économiques et managériaux ainsi que leur diversité. Les auteurs, V. Revest, I. Liotard et C. Gay, se focalisent sur les plateformes destinées à soutenir l'innovation. Les deux principales contributions de ce chapitre sont les suivantes. Premièrement, un nouveau concept est proposé : celui de « plateformes publiques d'intermédiation de l'innovation », reposant sur l'étude de deux plateformes d'intermédiation de l'innovation (privée et publique). Deuxièmement, les sciences de l'ingénieur accorde une attention particulière à la conception de ce type de plateformes, qui peut s'avérer utile à l'acteur public pour déployer ces outils.

Bibliographie

- Androutsopoulou, A., Karacapilidis, N., Loukis, E., Chaealabidis, Y. (2017). Towards an integrated and inclusive platform for Open Innovation in the public sector. Dans *E-Democracy-Privacy-Preserving, Secure, Intelligent E-Government Services: 7th International Conference, E-Democracy 2017*. Athènes.
- Barlatier, P.J. (2016). Management de l'innovation et nouvelle ère numérique-enjeux et perspectives. *Revue française de Gestion*, 42(254), 55–63.

- Barraud de Lagerie, P., Kessous, E. (2014). La mise en marché des « données personnelles » ou la difficile extension du marché à la personne. Dans *Marchés contestés : quand le marché rencontre la morale*, Steiner, P., Trespeuch, M. (dir.). Presses Universitaire du Mirail, Toulouse, 219–250.
- Bekkers, V., Tummers, L. (2018). Innovation in the public sector: Towards an open and collaborative approach. *International Review of Administrative Sciences*, 84(2), 209–213.
- Bezes, P. (2007). Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management ?. *Critique internationale*, 2, 9–29.
- Blanchet, D., Givord, P. (2017). Données massives, statistique publique et mesure de l'économie. Dans *L'économie française. Comptes et dossiers. Rapport*, Institut National de la Statistique et des Études Économiques, Paris, 59–77.
- Bovaird, T., Lofler, E. (2012). From engagement to co-production: The contribution for users and communities to outcomes and public value. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 23(4), 1119–1138.
- Brandsen, T., Honingh, M. (2016). Distinguishing different types of coproduction: A conceptual analysis based on the classical definitions. *Public Administration Review*, 76(3), 427–435.
- Brandsen, T., Pestoff, V. (2006). Co-production, the third sector and the delivery of public services: An introduction. *Public Management Review*, 8(4), 493–501.
- Breul, J.D. (2010). Practitioner's perspective – Improving sourcing decisions. *Public Administration Review*, 70(s1), s193–s200.
- Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po, Paris.
- Chevallier, J., Cluzel-Métayer, L. (2018). Introduction. *Revue française d'administration publique*, 3(167), 463–470.
- Colin, N., Verdier, H. (2015). *L'âge de la multitude – Entreprendre et gouverner après la révolution numérique*. Dunod, Paris.
- Collège d'experts (2020). Faire de la France une économie de rupture technologique. Soutenir les marchés émergents à forts enjeux de compétitivité. Rapport au ministre de l'Économie et des finances et au ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.
- Cusumano, M.A., Gawer, A., Yoffie, D.B. (2019). *The business of platforms. Strategy in the age of digital competition, innovation, and power*. HarperCollins, New York.
- Desrosières, A. (1993). *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. La Découverte, Paris.

- Evans, D.S., Schmalensee, R. (2017). *De précieux intermédiaires : comment Blablacar, Facebook, Paypal ou Uber créent de la valeur*. Odile Jacob, Paris.
- Godenhjelm, S., Johanson J.E. (2018). Les effets de l'inclusion des parties prenantes sur l'innovation dans les projets du secteur public. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 84(1), 47–67.
- Grönlund, Å., Horan, T.A. (2005). Introducing e-gov: history, definitions, and issues. *Communications of the association for information systems*, 15(1), 713–729.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin, Paris.
- Janssen, M., Estevez, E. (2013). Lean government and platform-based governance – Doing more with less. *Government Information Quarterly*, 30, S1–S8.
- Jany-Catrice, F. (2019). L'indice des prix à la consommation en France : acteurs et conflits autour de sa mesure. *Revue française de Socio-Economie*, 22(1), 19–43.
- Johannessen, J.A., Olsen, B. (2010). The future of value creation and innovations: Aspects of a theory of value creation and innovation in a global knowledge economy. *International Journal of Information Management*, 30(6), 502–511.
- Kuhlmann, S., Stegmaier, P., Konrad, K. (2019). The tentative governance of emerging science and technology – A conceptual introduction. *Research Policy*, 48(5), 1091–1097.
- Iansiti, M., Lakhani, K.R. (2017). Managing our hub economy. *Harvard Business Review*, 10, 117.
- Lathrop, D., Ruma, L. (2010). *Open government: Collaboration, transparency, and participation in practice*. O'Reilly Media, Newton.
- Le Galès, P. (2019). Gouvernance. Dans *Dictionnaire des politiques*, Boussaguët, L. (dir.). Presses de Sciences, Paris, 297–305.
- Linders, D. (2012). From e-government to we-government: Defining a typology for citizen coproduction in the age of social media. *Government Information Quarterly*, 29(4), 446–454.
- Lukensmeyer, C.J., Torres, L.H. (2008). Citizensourcing: citizen participation in a networked nation. Dans *Civic engagement in a network society*, Yang, K., Bergrud, E. (dir.). Information Age Publishing, Charlotte, 207–233.
- Mabi, C. (2021). La « civic tech » et « la démocratie numérique » pour « ouvrir » la démocratie ?. *Réseaux*, 225, 215–248.
- Margetts, H., Naumann, A. (2017). Government as a platform: What can Estonia show the world. Document de recherche, University of Oxford.

- Mergel, I. (2015). Opening government: Designing open innovation processes to collaborate with external problem solvers. *Social Science Computer Review*, 33(5), 599–612.
- Mergel, I. (2020). La co-création de valeur publique par les directions du numérique : une comparaison internationale. *Action publique, Recherche et Pratique*, 6, 6–16.
- Mergel, I., Edelman, N., Haug, N. (2019). Defining digital transformation: Results from expert interviews. *Government Information Quarterly*, 36(4), 101385.
- Misuraca, G.C. (2009). e-Government 2015: exploring m-government scenarios, between ICT-driven experiments and citizen-centric implications. *Technology Analysis & Strategic Management*, 21(3), 407–424.
- Nabatchi, T., Sancino, A., Sicilia, M. (2017). Varieties of participation in public services: the who, when, and what of co-production. *Public Administration Review*, 77(5), 766–776.
- Nam, T. (2012). Suggesting frameworks of citizen-sourcing via Government 2.0. *Government Information Quarterly*, 29(1), 12–20.
- Ollion, É., Boelaert, J. (2015). Au-delà des big data. Les sciences sociales et la multiplication des données numériques. *Sociologie*, 6, 295–310 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi-org.ezp.em-lyon.com/>.
- Parasie, S. (2013). Des machines à scandale : Éléments pour une sociologie morale des bases de données. *Réseaux*, 178-179, 127–161.
- Revillard, A. (2018). Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants : La réception de l'action publique. *Revue française de science politique*, 68, 469–491.
- Robert, C. (2018). La transparence comme nouvel horizon des démocraties européennes. *Politique européenne*, 3, 8–43.
- Semecurbe, F., Suarez Castillo, M., Galiana, L., Coudin, É., Poulhes, M. (2020). Que peut faire l'Insee à partir des données de téléphonie mobile ? Mesure de population présente en temps de confinement et statistiques expérimentales. Le blog de l'Insee [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://blog.insee.fr/que-peut-faire-linsee-a-partir-des-donnees-de-telephonie-mobile-mesure-de-population-presente-en-temps-de-confinement-et-statistiques-experimentales/> [Consulté le 2 novembre 2021].
- Škare, M., Soriano, D.R. (2021). A dynamic panel study on digitalization and firm's agility: What drives agility in advanced economies 2009–2018. *Technological Forecasting and Social Change*, 163, 120418.
- Sørensen, E., Torfing, J. (2018). Co-initiation of collaborative innovation in urban spaces. *Urban Affairs Review*, 54(2), 388–418.

- Steen, T., Nabatchi, T., Brand, D. (2016). Introduction: Special issue on the coproduction of public services. *International Review of Administrative Sciences*, 82(1), 3–7.
- Steiner, P., Trespeuch, M. (2014). *Marchés contestés : quand le marché rencontre la morale*. Presses Universitaire du Mirail, Toulouse.
- Strasser, B., Baudry, J., Mahr, D., Sanchez, G., Tancoigne, E. (2019). « Citizen Science » ? Rethinking Science and Public Participation. *Science & Technology Studies*, 32(2), 52–76.
- Surowiecki, J. (2004). *The Wisdom of Crowds: Why the Many Are Smarter Than the Few and How Collective Wisdom Shapes Business, Economies, Societies and Nations*. Random House, New York.
- Torres, L.H. (2007). Citizen sourcing in the public interest. *Knowledge Management for Development Journal*, 3(1), 134–145.
- Yu, H., Robinson, D.G. (2012). The new ambiguity of open government. *UCLA Law Review Discourse*, 59(178), 180–208.